

NOTICE D'UTILISATION



NF - DISPOSITIFS DE COMMANDES POUR
SYSTEMES DE SECURITE INCENDIE

Cette marque certifie :

- la conformité à la norme NF S 61-938 /A1 pour les DAC ;
- les valeurs des caractéristiques annoncées dans cette fiche.

Organisme Certificateur :

AFNOR Certification

11 rue Francis de Pressensé

93571 LA PLAINE SAINT DENIS CEDEX

Téléphone : 01 41 62 80 00

Télécopie : 01 49 17 90 00

Site internet : <http://www.afnor.org> et <http://www.marque-nf.com>

E-mail : certification@afnor.org

DAC EE

Réf. NUG31330



Photo non contractuelle

TABLE DES MATIÈRES

1- Introduction	2
2- Installation	2
3- Caractéristiques techniques	2
4- Mise en service	3 à 6
5- Explication des marquages	7
6- Maintenance, entretien	8
7- Conditions générales de garantie	8
8- Note sur le recyclage	8



Pour la protection de l'environnement, papier 100% recyclé.

1 - INTRODUCTION

Le DAC EE est un dispositif adaptateur de commande électrique/électrique.

Les DAS pilotés sont obligatoirement à rupture de tension (24 V ou 48 V).

L'alimentation électrique devra être comprise entre 24 V et 48 V suivant la tension d'utilisation des DAS associés.

Cette alimentation peut provenir d'une AES ou d'un DAD, par exemple.

La sortie DAS ne peut commander qu'une seule fonction dans la limite des caractéristiques techniques.

Le matériel est composé d'une carte électronique sur laquelle sont connectés les câbles d'entrée et sortie. La carte est équipée de cavaliers permettant une configuration selon l'utilisation.

Cette carte est montée dans un boîtier équipé de presse-étoupes adaptés.

2 - INSTALLATION

Le DAC devra être installé en conformité avec les normes NF S 61-932 et NF C 15 100.

Tous les matériels connectés à ce dispositif devront être **TBTS**.

1. Séparer les deux parties du boîtier.

2. Fixer la partie arrière du boîtier en position à l'aide de vis diamètre 4.

3. Vérifier que le cavalier est en position 3. Si nécessaire, le placer en position 3.

4. Câbler le boîtier suivant le schéma de câblage. *Voir paragraphe 4.*

5. Fixer la partie avant du boîtier sur la partie arrière grâce aux vis fournies.

Note : Le DAC devra être facilement accessible pour les opérations de maintenance.

3 - CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Caractéristiques	Min.	Max.	Unités
Tension Entrée de télécommande à rupture de courant	24	48	V
Tension Entrée de télécommande à émission de tension	24	48	V
Tension Entrée d'alimentation	24	48	V
Tension Sortie DAS	24	48	V
Puissance Entrée d'alimentation et Sortie DAS sous 24 V		192	W
Puissance Entrée d'alimentation et Sortie DAS sous 48 V		96	W
Humidité relative		95	%
Diamètre externe du câble "Alim." et "TÉLÉCOM"	7,5	13	mm
Diamètre externe du câble "DAS"	5	10	mm

Dimensions boîtier seul	130×80×61 (mm)
Dimensions boîtier hors tout	160×130×61 (mm)
Entraxe de perçage	63×113 (mm)
Poids	0,190 kg
Propriétés électriques	TBTS
	Classe III
Indices de protection	IP 42 IK 08

4 - MISE EN SERVICE

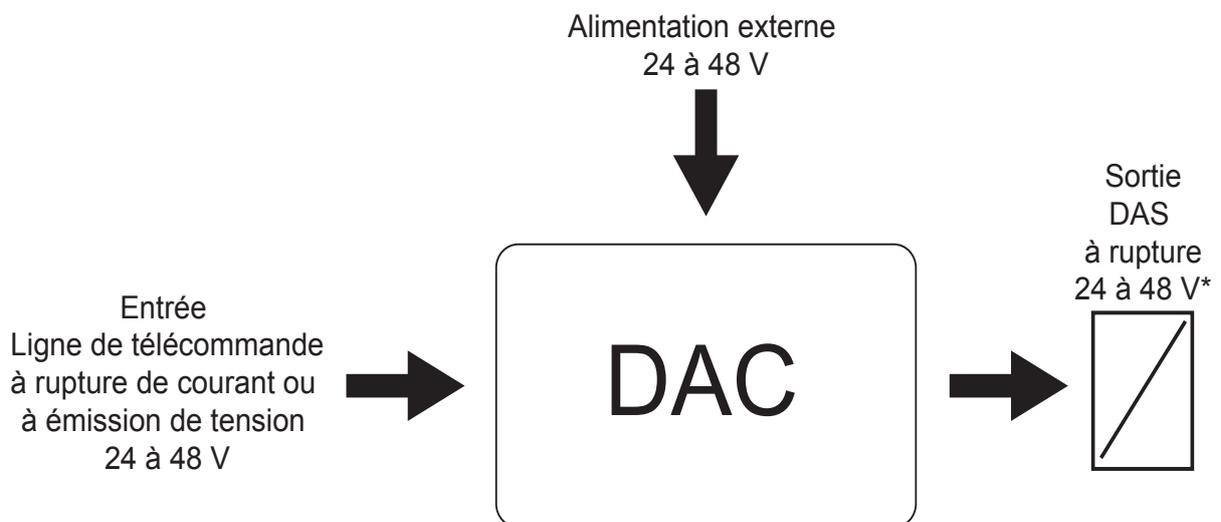
Pour toutes les bornes, utiliser du conducteur de section minimum : 1 mm² pour le souple et 1,5 mm² pour le rigide à 2,5 mm² maximum et de catégorie de câble C2 minimum. Voir schémas, pages 3 à 6.



Mettre le DAC hors tension avant toute modification de la configuration. Respecter les règles de configuration. Risques de dégâts matériel.

4.1 - DAS À RUPTURE ALIMENTÉ PAR UNE ALIMENTATION EXTERNE ET PILOTÉ PAR UNE LIGNE DE TÉLÉCOMMANDE

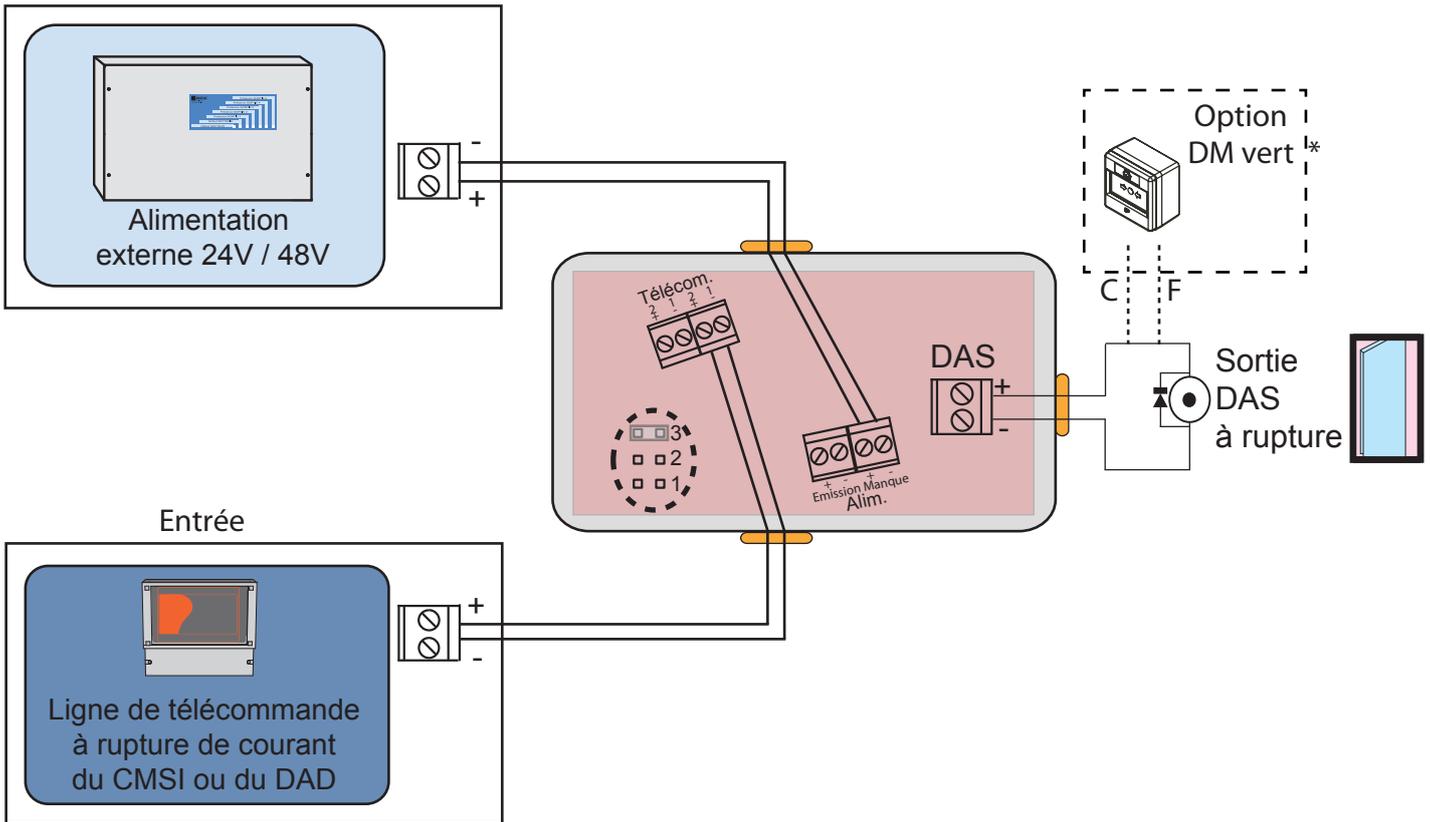
- La ligne de télécommande d'entrée peut être à émission de tension ou à rupture de courant.
- La ligne de télécommande de sortie est impérativement à rupture de courant.



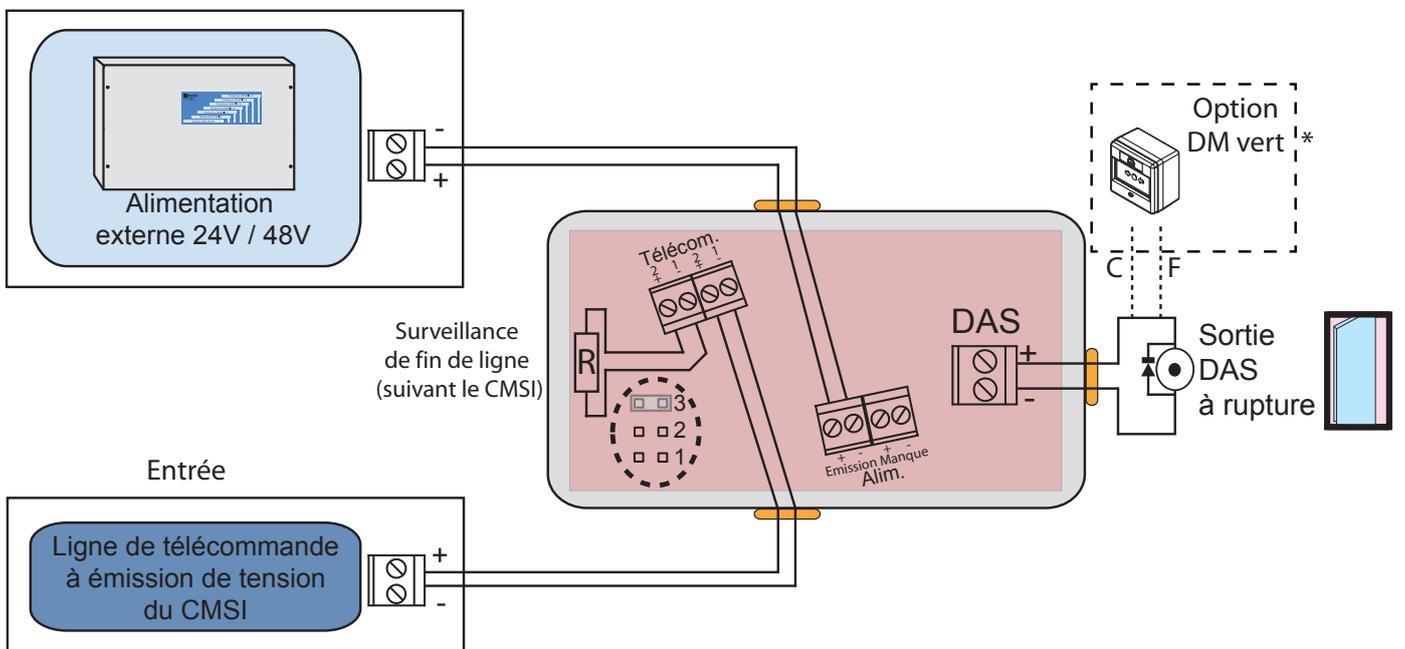
* La tension de sortie du DAC ne dépend pas de la tension d'entrée de la télécommande mais de la tension d'alimentation.

Ex. : La ligne de télécommande peut être à 24 V et la sortie du DAC à 48 V.

4.1.1 - CAS D'UNE LIGNE DE TÉLÉCOMMANDE À RUPTURE DE COURANT



4.1.2 - CAS D'UNE LIGNE DE TÉLÉCOMMANDE À ÉMISSION DE TENSION



* Pour ajouter un DM de couleur verte à l'installation, le raccorder en série sur la ligne de télécommande du DAS.

4.2 - DAS À RUPTURE PILOTÉ PAR DEUX LIGNES DE TÉLÉCOMMANDE

- La première ligne de télécommande est à rupture de courant.
- La seconde ligne de télécommande peut être à rupture de courant ou à émission de tension.
- La sortie de télécommande est impérativement à rupture de courant.



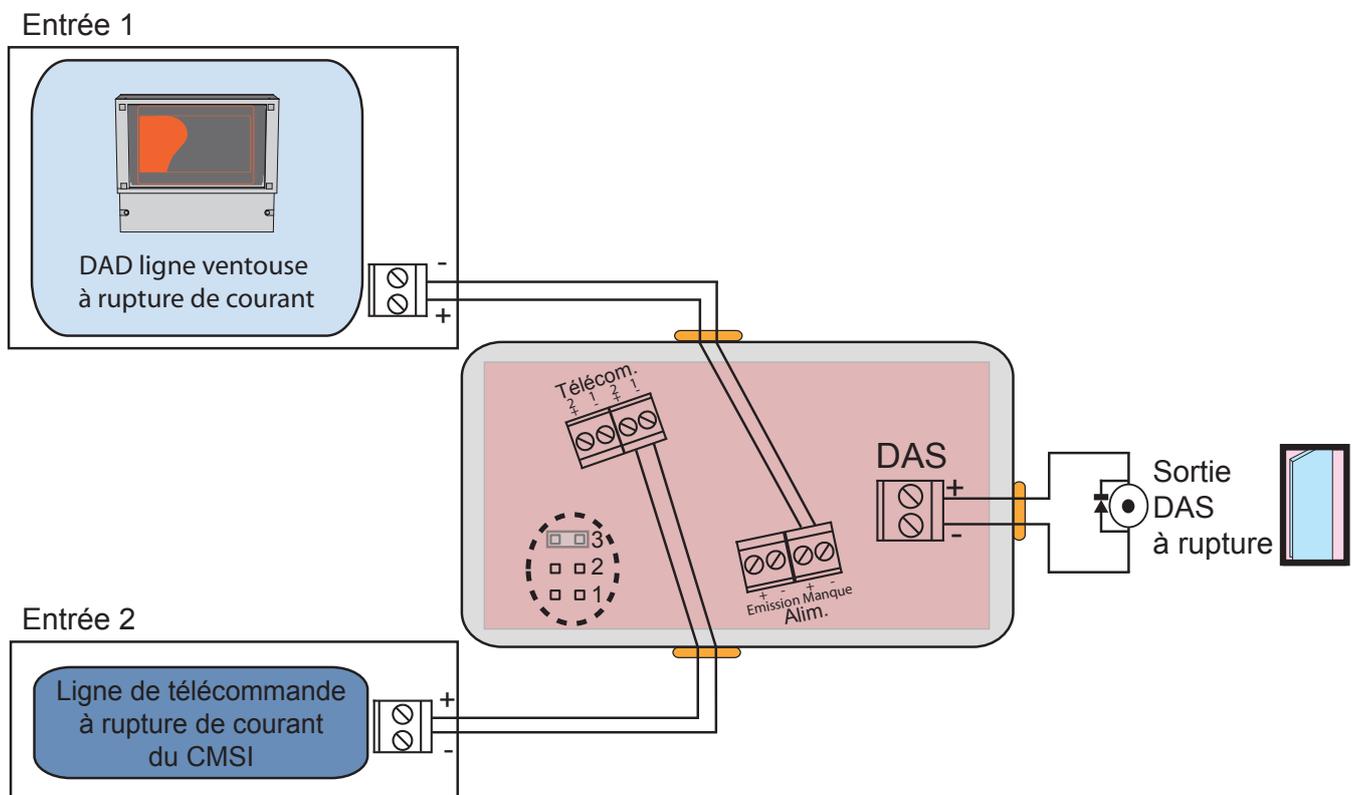
* La tension du DAS à rupture est identique à celle de l'entrée 1.

Ex. : Commande d'une porte à fermeture automatique réalisant le compartimentage entre un magasin et sa zone de stockage

Cette installation comporte un DAD **et** un CMSI.

Cette porte à fermeture automatique est alors actionnée par la ligne de télécommande du DAD **ou** celle du CMSI.

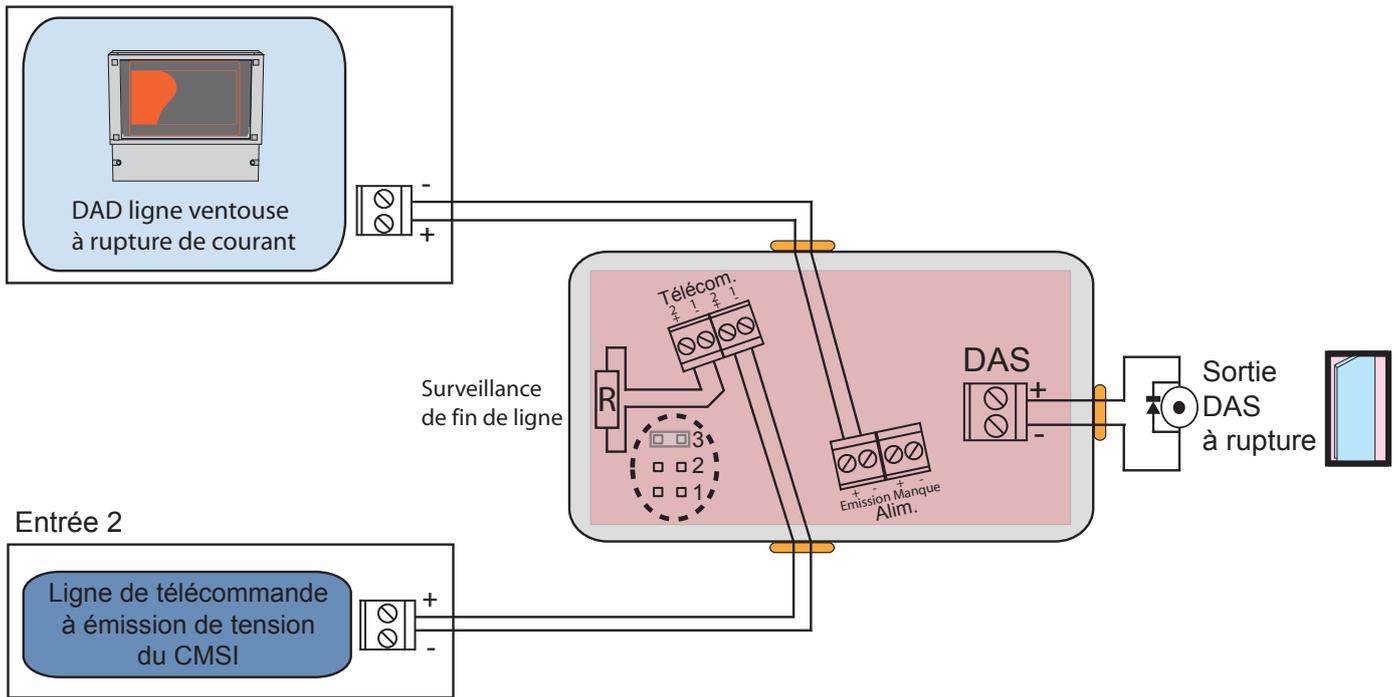
4.2.1 - CAS DE DEUX ENTRÉES À RUPTURE DE COURANT



DAD Détecteur Automatique Déclencheur

DAS Dispositif Actionné de Sécurité

4.2.2 - CAS D'UNE LIGNE DE TÉLÉCOMMANDE À ÉMISSION DE TENSION ET D'UNE ENTRÉE À RUPTURE DE COURANT



DAD Détecteur Automatique Déclencheur
 DAS Dispositif Actionné de Sécurité

5 - EXPLICATION DES MARQUAGES

Cooper sécurité SAS/18/DAC/DAC EE / AA/SS

EATON E.ALIM=24-48VCC/TBTS
E.TELE=24-48VCC/E-R/TBTS
S.TELE=24-48VCC/R/TBTS

DAC EE Code: NUG31330

COOPER SECURITE SAS 63204 RIOM-FRANCE NFS 61-938 : 1991 / A1 : 2013





COOPER sécurité SAS	Nom du titulaire
18	Numéro du titulaire
DAC EE	Référence commerciale
AA/SS	Année et semaine de fabrication (n° de lot)
E.ALIM=24-48VCC/TBTS	Tension d'entrée de l'alimentation TBTS
E.TELE=24-48VCC/E-R/TBTS	Tension d'entrée de la télécommande TBTS à émission ou à rupture
S.TELE=24-48VCC/R/TBTS	Tension de sortie de la télécommande TBTS à rupture
NFS 61-938 : 1991 / A1 : 2013	Norme de référence

6 - MAINTENANCE, ENTRETIEN

L'installation doit être maintenue en bon état de fonctionnement , conformément à la norme NFS61-933.

Cet entretien doit être assuré :

- soit par un technicien attaché à l'établissement ;
- soit par un professionnel qualifié.

Le personnel de l'établissement doit être initié au fonctionnement du système d'alarme.

L'exploitant doit s'assurer du bon fonctionnement du système d'alarme.

En cas de dysfonctionnement, l'exploitant de l'établissement doit faire effectuer, sous sa responsabilité, les mises en état le plus rapidement possible.

7 - CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

COOPER SÉCURITÉ SAS garantit le bon fonctionnement de ses produits pendant une durée de 2 ans (la date de fabrication faisant foi), aux conditions générales ci-dessous :

- Garantie totale pièces et main d'oeuvre.
- Tout produit défectueux sera retourné franco de port à COOPER SÉCURITÉ SAS - Parc Européen d'Entreprises II, rue Beethoven, BP 10184, 63204 RIOM.

Les produits remplacés ou réparés au titre de la garantie seront réexpédiés franco de port.

La garantie est nulle :

- en cas de transformation, modification ou réparation en dehors des ateliers COOPER SÉCURITÉ SAS ;
- si le non fonctionnement est dû à une mauvaise utilisation ou à un mauvais branchement.

8 - NOTE SUR LE RECYCLAGE

« Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques professionnels (DEEE pro) ainsi que les accumulateurs au Nickel-Cadmium, au plomb ou au Nickel-métalhydrure qui peuvent équiper ces produits, sont néfastes pour l'environnement et la santé humaine ». Ils doivent être collectés sélectivement, traités et recyclés.

La collecte, le traitement et le recyclage des DEEE Pro et accumulateurs incorporés, de COOPER Sécurité SAS, sont assurés gratuitement par Réylum.

Plus d'informations sur : www.reylum.com

